

Camille RAGUT (1797-?)

archiviste de Saône-et-Loire de 1836 à 1866

par Raymond OURSEL

Le premier archiviste départemental en titre, Camille Ragut, fut institué par arrêté du 17 août 1836. Né le 27 mai 1797 à Lyon, "professeur de l'Université", il conservait depuis 1829 la Bibliothèque municipale de Mâcon. Ses titres intellectuels ne sont pas négligeables. Le département de Saône-et-Loire lui doit notamment une statistique, publiée en 1838 en deux volumes in-4° ; secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon, où il avait été reçu dès 1840, il rédigea le compte-rendu des travaux de cette Société de 1833 à 1841, mais abandonna cette charge pour le volume suivant (1841 à 1847), qui fut confié à l'ancien maire de Mâcon Charles Rolland ; dès 1851, on le voit d'ailleurs remplacé comme Secrétaire perpétuel par Léonce Lenormand, et l'Académie ne crut pas devoir lui consacrer de notice lors de son décès survenu à Villefranche-sur-Saône le 9 juin 1870. Son oeuvre principale demeure cependant l'édition qu'il publia en 1864 du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, avec une préface substantielle de l'érudit Th. Chavot qui, pour l'époque, s'impose comme un modèle du genre. L'original du cartulaire ayant disparu, l'édition avait été produite d'après l'unique copie qui en existe, rédigée et collationnée en 1750 par Claude Bernard, secrétaire particulier au bailliage de Mâcon ; elle a été sévèrement critiquée depuis lors pour les nombreuses erreurs et coquilles qui entachent le texte imprimé.

C. Ragut avait annoncé comme prêts à paraître d'autres travaux historiques, certainement intéressants, mais dont aucun n'a vu le jour. Dans l'ordre professionnel, on ne peut assurer que les trente années passées à la tête des Archives départementales de Saône-et-Loire lui avaient permis de faire beaucoup avancer les travaux de classement et d'inventaire. Seuls étaient terminés les classements de la série A (fort peu représentée) et des 451 premiers articles de la série C. La série B, Etats du Mâconnais était encore "en voie de classement" ; et pour toutes les autres, on n'en était encore qu'à la "reconnaissance" des fonds et à leur groupement en liasses. Un fonds des Jacobins de Mâcon, "qui ne comptait qu'un registre et une liasse", avait été porté disparu.

Dès 1864 se posa la question du remplacement de Ragut à la tête des Archives de Saône-et-Loire. Par lettre adressée au préfet de Saône-et-Loire en date du 26 janvier 1864, le ministre de l'Intérieur suggérait la création d'un poste d'archiviste-adjoint, pour lequel il recommandait ouvertement un candidat, le Mâconnais Adrien Arcelin pour lors élève de l'école impériale des Chartes. Le préfet répliqua par une fin de non recevoir de ton assez sec, avec l'argument inattendu que M. Ragut disposait déjà d'un coadjuteur de choix en la personne de M. Michon, "attaché depuis quelques années aux archives du département" ; la démarche qu'il imputait au jeune Arcelin lui paraissait dénoter "un peu trop d'impatience". L'administration craignait-elle que le futur fouilleur de Solutré, érudit un peu dans tous les genres, et bientôt l'une des personnalités les plus en vue du département, ne prît "un peu trop" de place, ou ne se révélât un chef de service "un peu trop" turbulent à son gré ? Toujours est-il que Ragut ayant enfin donné sa démission deux ans plus tard, et en dépit de "promesses" qu'Arcelin se flattait d'avoir successivement reçues des préfets Ponsard et La Guéronnière, sa candidature, officiellement présentée le 10 mai 1866, fut éludée d'un revers

de main ; Arcelin, alors archiviste de la Haute-Marne, se présenta à la préfecture de Saône-et-Loire, au mois de juillet suivant, pour tenter de rattraper les choses ; il fut courtoisement éconduit. Le refus obstiné de l'administration pourrait s'expliquer par la note anonyme et sans date qui demeure conservée dans le dossier confidentiel de la succession de Ragut, et dans laquelle le préfet était mis en garde contre le risque que la nomination d'Arcelin n'introduisît aux Archives certain personnage de ses amis, réputé pour ses indécidatesses et qui, durant de longues années, avait employé les moyens les moins avouables pour détourner à son profit tout ce qui pouvait enrichir ses collections ou servir à son trafic. Poussant plus loin encore les insinuations infamantes, le rédacteur de la note donnait à entendre que cette nomination verrait affluer aux Archives de Saône-et-Loire des essaims entiers "de travailleurs passionnés pour les dépôts d'archives où ils espèrent trouver des titres qui servent aux intérêts de leurs familles ou de leur parti", et dont "l'indiscrétion" profiterait sans nul doute des bonnes dispositions de ce chartiste à leur égard. N'allait-on pas jusqu'à imputer à Arcelin en personne la disparition du fonds des Dominicains de Mâcon, signalée en son temps par Ragut au préfet de La Guéronnière ?